



sur www.strategie.gouv.fr

- **Inscription impérative avant le 2 novembre 2011 en précisant vos coordonnées et fonctions**
par mail : daniele.vidal@strategie.gouv.fr
ou par téléphone : +33 (0)1 42 75 63 13
- **Pour tout renseignement :**
Sylvain Lemoine, Chef du département questions sociales
sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr
Tél. : +33 (0) 1 42 75 60 40
- **Contact Presse :**
Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37

Pour vous rendre au colloque :
Métro : lignes 8, 12 et 13
Stations : Invalides, Solférino, Varenne
RER C - Station : Invalides



Centre
d'analyse
stratégique

18, rue de Martignac
75700 Paris SP 07
Tél. 01 42 75 60 00

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre : le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut Conseil à l'intégration.



Centre
d'analyse
stratégique

SÉMINAIRE ▼

Vincent Chriqui,
Directeur général du Centre d'analyse stratégique
a le plaisir de vous convier au séminaire

**De nouvelles organisations du travail
conciliant égalité femme/homme et
performance des entreprises**
Perspectives internationales

Vendredi 4 novembre 2011
de 14h30 à 18h

Centre d'analyse stratégique
18, rue de Martignac - 75700 Paris 7^{ème}

Les partenaires sociaux se sont saisis de la problématique de l'égalité femme/homme au travail. Ce dialogue social entérine le rôle clé des outils d'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle dans l'entreprise. Encore faudrait-il s'entendre sur les termes : offrir un temps partiel aux femmes pour qu'elles prennent soin de leurs jeunes enfants, est-ce favoriser cette articulation ou les assigner à un rôle ? Il y a aujourd'hui consensus sur le fait qu'il convient au contraire d'élargir aux hommes les pratiques de conciliation, et d'en développer de nouvelles formes susceptibles de modifier globalement l'organisation du travail pour les femmes et les hommes. L'évolution des structures familiales (essor des couples bi-actifs et des familles monoparentales, implication des pères) favorisent-elles ces mutations ? Et *quid* de l'organisation du travail ? Avec le développement des horaires atypiques, la recherche de flexibilité pour l'entreprise a souvent été préjudiciable à l'articulation travail/famille des salariés. *A contrario*, le travail flexible pourrait-il ouvrir de nouvelles opportunités d'articulation entre vie professionnelle et vie privée ?

D'une part, des pratiques innovantes sont apparues, hors temps partiel, fondées sur la flexibilité des temps et des lieux de travail : semaine compressée, annualisation des heures de travail, ajustement de plannings concertés, liens entre flexibilité et résultats de l'entreprise, télétravail, etc. D'autre part, s'inventent des dispositifs propres à lutter contre les effets pervers du temps partiel (partages de poste, programmes de réintégration). À quelles conditions les entreprises peuvent-elles se saisir de ces nouvelles façons de travailler pour en faire un facteur de productivité, tout en offrant un véritable choix aux femmes et aux hommes en matière d'articulation entre vie privée et vie professionnelle ?

Ces enjeux seront abordés à partir de points de vue d'experts discutés par des directeurs des ressources humaines, et de la note d'analyse du Centre d'analyse stratégique "De nouvelles organisations du travail conciliant égalité femme/homme et performance des entreprises" publiée en vue du séminaire.

14h30 Ouverture
Vincent Chriqui,
directeur général du Centre
d'analyse stratégique

▼ **14h40 Table ronde**
**Des temps sociaux en mutation
dans la famille et l'entreprise
invitent à une nouvelle articulation
entre travail et vie privée**

Modérateur :
Nathalie Tournyol du Clos, cheffe du
service de l'égalité entre les femmes et les
hommes, Ministère des Solidarités et de la
Cohésion sociale

Laurent Lesnard, sociologue au CNRS,
directeur du Centre des données socio-
politiques, Sciences Po

► **Synchronisation et désynchronisation
des temps familiaux ?**

Veerle Miranda, économiste à l'OCDE
► **Usage des temps dans les pays de l'OCDE**

Discutant :
Marie-Thérèse Letablier, directrice
de recherche au CNRS, Centre d'économie
de la Sorbonne – Matisse
► **Politiques de conciliation : interactions
entre institutions, mutations de la famille
et des entreprises**

15h20 Échanges avec la salle

▼ **15h30 Table ronde**
**Nouvelles façons de travailler dans
l'entreprise : des opportunités pour
l'égalité femme/homme ?**

Introduction :
► **Présentation de la note du Centre
d'analyse stratégique "De nouvelles
organisations du travail conciliant
égalité femme/homme et performance
des entreprises" et ouverture des
discussions**

Vanessa Wisnia-Weill, Département questions
sociales, Centre d'analyse stratégique

Modérateur :
Jérôme Ballarin, président de
l'Observatoire de la parentalité en entreprise

Ariane Ollier Malaterre, professeure associée
et membre associé de Rouen Business School,
membre associé LISE-CNRS, CNAM, Paris

► **Les pratiques mises en œuvre par
les employeurs anglo-saxons : panorama
et principales conditions de réussite**

Ellen E. Kossek, Managers' Support of
Work-Life Flexibility, University Distinguished
Professor, Michigan State University, School
of Human Resources and Labor Relations

► **Managers et facteurs clés de la mise en
œuvre des programmes de temps flexible**

Radoslaw Owczarzak, directeur de recherche,
emploi et compétitivité, Eurofound

► **Liens entre qualité du travail et
performance des entreprises**

Discutants :

Armelle Carminati, vice-présidente Accenture,
directrice générale monde pour le capital
humain et la diversité

Marie-Christine Théron, directrice générale
des ressources humaines, SFR

Jean Agulhon, directeur des ressources
humaines France, Renault

Jean-Baptiste Obéniche, directeur général de
l'Agence nationale pour l'amélioration des
conditions de travail

► **Promesses et limites de la flexibilité de
l'organisation du travail au service de
l'articulation entre travail et vie privée**

17h30 Échanges avec la salle

17h50 Conclusion
Pierre-François Mourier,
directeur général adjoint du Centre
d'analyse stratégique